

# BUDGET 2025

Repentigny  
S'épanouir

## Budget 2025 : 189,9 M\$

Variation moyenne du compte de taxes limitée à :

- ◆ 3,3 % pour les propriétaires d'habitations unifamiliales ;
- ◆ 3,5 % pour les commerces.

Impact sur le compte de taxes :

- ◆ Près de 50 % des propriétaires d'habitations unifamiliales verront leur compte de taxes soit diminuer, soit augmenter de manière limitée; 19 % d'entre eux bénéficieront d'une baisse, alors que 30 % auront une hausse maximale limitée à 110 \$.

L'administration Dufour a réussi à baisser le taux de taxe de 31 % pour les habitations unifamiliales : celui-ci est passé de 0,8043 \$ à 0,5538 \$ pour chaque tranche de 100 \$. Elle a pu limiter la hausse moyenne du compte de taxes dans les secteurs résidentiel et commercial, entre autres grâce à des revenus supplémentaires non prévus et d'importantes économies budgétaires. Les équipes administratives ont par ailleurs travaillé d'arrache-pied pour réduire au maximum les dépenses de l'organisation et procéder à des coupures budgétaires. La Ville a ainsi fait des choix stratégiques, en priorisant ou en reportant certaines dépenses, et ce, en s'assurant de maintenir la qualité des services offerts à la population.

Revenus supplémentaires :

- ◆ 1,8 M\$ résultant de la bonification du programme d'aide gouvernementale pour le partage de la taxe de vente du Québec (TVQ) entre les municipalités.

Économies budgétaires :

- ◆ 3,1 M\$ découlant de la réduction de la quote-part que la Ville payait auparavant à la MRC de L'Assomption pour la gestion des matières recyclables ; ce changement résulte de la modernisation du système de collecte sélective, qui sera dorénavant géré par Éco Entreprises Québec.
- ◆ près de 710 K\$ attribuables à la baisse des taux d'intérêt.

Coupures budgétaires de 3,4 M\$ touchant notamment :

- ◆ l'achat d'équipements ou de matériel ;
- ◆ les honoraires professionnels ;
- ◆ certains projets d'infrastructure.

Exemples - Impact sur le compte de taxes selon la variation de la valeur foncière

### Variation de valeur foncière < 50 %



Valeur 2024\* : 332 000 \$  
Valeur 2025 : 465 000 \$  
(↑ 40 %)

Compte de taxes :  
diminution ou hausse inférieure à 3,3 %

### Variation de valeur foncière = 50 %



Valeur 2024\* : 332 000 \$  
Valeur 2025 : 500 000 \$  
(↑ 50 %)

Compte de taxes :  
hausse de 3,3 %

### Variation de valeur foncière > 50 %



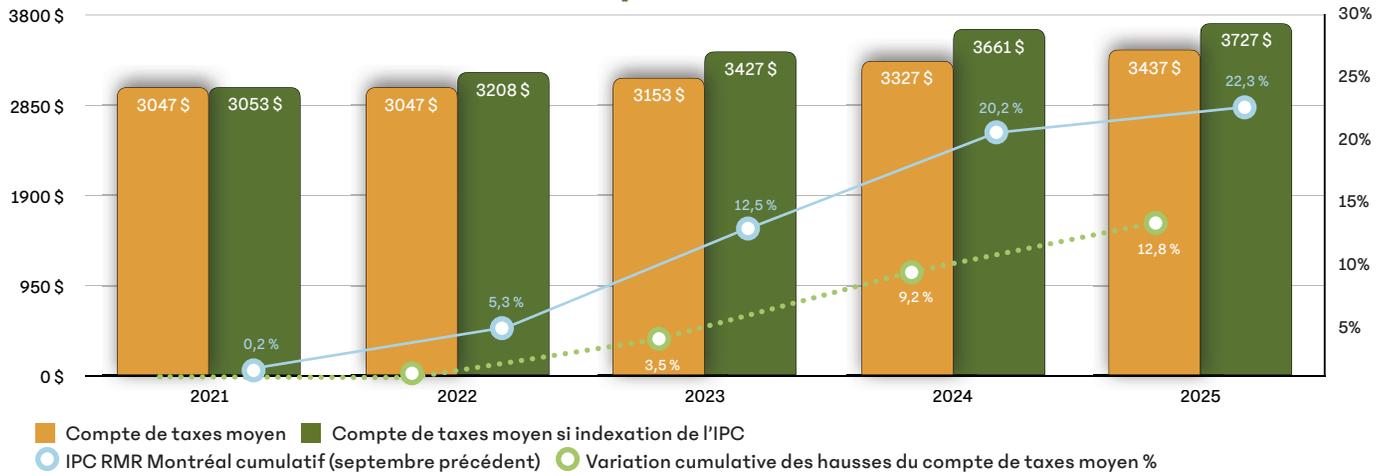
Valeur 2024\* : 332 000 \$  
Valeur 2025 : 550 000 \$  
(↑ 66 %)

Compte de taxes :  
hausse supérieure à 3,3 %

\*332 000 \$ : valeur moyenne d'une propriété unifamiliale avant le dépôt du rôle, donnée uniquement à titre d'exemple.

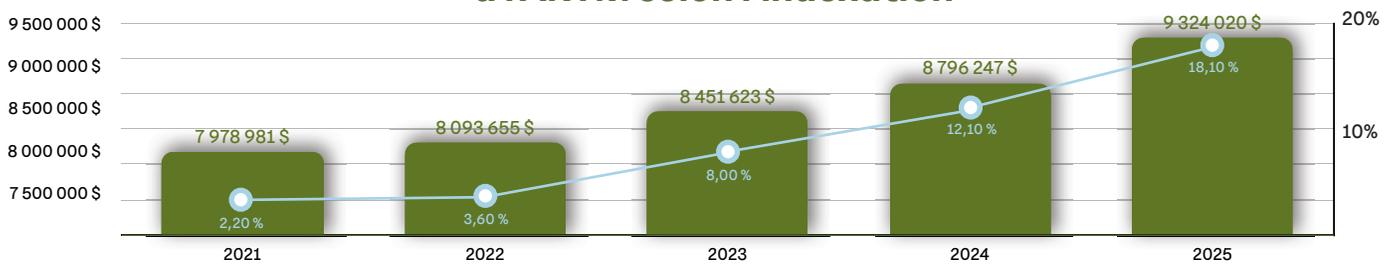
\*\* 500 000 \$ : valeur moyenne d'une propriété unifamiliale en fonction du nouveau rôle d'évaluation 2025-2027.

## Historique de la hausse moyenne du compte de taxes vs Indice des prix à la consommation



Depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration Dufour, le compte de taxes de la maison moyenne a progressé de 390 \$, soit une augmentation de 12,8 %, alors que l'Indice des prix à la consommation (IPC) a connu une hausse de 22,3 % pour la même période. En faisant le choix de ne pas indexer selon l'IPC, la Ville a permis aux propriétaires d'une habitation unifamiliale moyenne d'économiser près de 1065 \$.

## Variation de la quote-part obligatoire à l'ARTM selon l'indexation



Depuis 2021, la quote-part obligatoire que la Ville de Repentigny doit payer à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) a augmenté de 18 %.

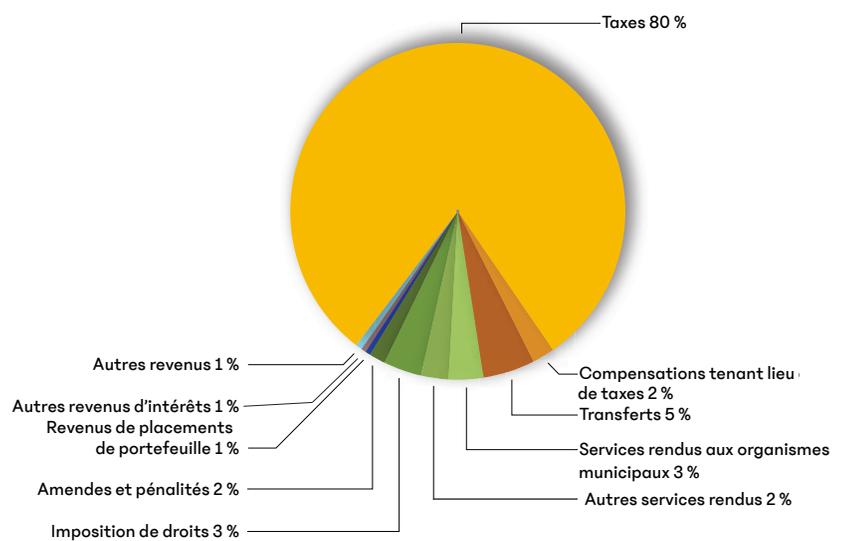
## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

### Variation du budget entre 2024 et 2025

|                 |                    |
|-----------------|--------------------|
| 2024 .....      | 187 824 000 \$     |
| 2025 .....      | 189 944 000 \$     |
| Variation ..... | 2 120 000 \$ 1,1 % |

### Revenus 2025 : 189 944 000 \$

|                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| Taxes                                 | 152 000 000 \$ |
| Compensations tenant lieu de taxes    | 4 063 000 \$   |
| Transferts                            | 9 503 000 \$   |
| Services aux organismes municipaux    | 6 359 000 \$   |
| Autres services rendus                | 5 047 000 \$   |
| Imposition de droits                  | 6 985 000 \$   |
| Amendes et pénalités                  | 2 987 000 \$   |
| Revenus de placements de portefeuille | 900 000 \$     |
| Autres revenus d'intérêts             | 900 000 \$     |
| Autres revenus                        | 1 200 000 \$   |



### Dépenses 2025 : 189 944 000 \$

|   |               |
|---|---------------|
| Administration                          | 26 992 000 \$ |
| 2024                                    | 25 043 000 \$ |
| Sécurité publique                       | 38 517 000 \$ |
| 2024                                    | 35 616 000 \$ |
| Transport                               | 32 006 000 \$ |
| 2024                                    | 40 373 000 \$ |
| Hygiène du milieu                       | 21 557 000 \$ |
| 2024                                    | 23 204 000 \$ |
| Santé et bien-être                      | 1 778 000 \$  |
| 2024                                    | 1 385 000 \$  |
| Aménagement, urbanisme et développement | 5 358 000 \$  |
| 2024                                    | 4 236 000 \$  |
| Loisirs et culture                      | 32 268 000 \$ |
| 2024                                    | 30 833 000 \$ |
| Financement et affectations             | 31 468 000 \$ |
| 2024                                    | 27 134 000 \$ |

